

## **FSU 87:**

*24 bis Rue de Nexon 87 000 Limoges*

*Tel et Fax : 05 55 01 28 37*

*E mail : [fsu87@fsu.fr](mailto:fsu87@fsu.fr)*



Monsieur le Préfet ou son représentant,  
Mesdames Messieurs les membres du CDEN

Nous avons à maintes reprises attiré l'attention de l'Administration sur le non respect des délais d'envoi des convocations et documents préparatoires aux diverses instances dans lesquelles nous siégeons. Pour ce CDEN, si les délais ont été respectés, nous tenons à dénoncer les modalités de transmission, qui, elles, nous semblent anormales. En effet, tous les documents ont été déposés groupés au siège de la FSU. De plus, cette manière de procéder, outre le fait qu'il n'appartient pas aux organisations syndicales de financer l'envoi des documents, induit un retard dans l'information de nos membres. Nous demandons donc que les convocations soient adressées, comme cela a toujours été le cas, directement aux membres titulaires.

Vous pourrez constater également que notre délégation, normalement composée de cinq membres titulaires, n'est pas au complet. A cela deux types d'explications :

- tout d'abord la date tardive de ce CDEN qui fait qu'un certain nombre de nos collègues sont soit mobilisés par les épreuves du baccalauréat, soit occupés à encadrer des voyages scolaires prévus de longue date.
- d'autres absences sont liées aux nouvelles modalités demandées pour le remplacement des membres représentant du personnel, à savoir la nécessité de recevoir la lettre de démission d'un membre pour pouvoir assurer son remplacement.

Sur un plan plus général, nous nous inquiétons quant à l'évolution du dialogue social dans le département. Dernier exemple en date: la commission d'entrée en 6<sup>o</sup> convoquée le jeudi 18 juin et pour laquelle nous avons fait déplacer un collègue, comme tous les ans. Le changement est que cette année, notre collègue a vraiment eu l'impression d'avoir abandonné sa classe pour rien, puisqu'il n'y avait rien à discuter (durée de la commission : 45 minutes !).